

COOPÉRATIONS DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

→ *L'Indopacifique est l'une des régions du monde les plus directement concernées et affectées par les enjeux environnementaux et par le dérèglement climatique.*

La France soutient une haute ambition en matière de climat, et l'Indopacifique est une zone prioritaire pour les actions qu'elle mène avec ses partenaires. En 2019, les émissions de CO₂ de la zone représentaient 45 % du total mondial, dont 30 % pour la Chine. Parmi les dix plus grands émetteurs de gaz à effets de serre, cinq se situent en Indopacifique : la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et l'Indonésie.

La fréquence des catastrophes naturelles s'est beaucoup accélérée depuis quelques années dans la zone. Les phénomènes climatiques extrêmes générés par le réchauffement climatique et la dégradation des écosystèmes affectent fortement les pays en développement, qui manquent de moyens pour faire face à de tels événements. Les petits États insulaires des deux océans sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, ainsi qu'aux risques de détérioration des écosystèmes. Ces catastrophes accroissent la vulnérabilité des populations et constituent un véritable risque sécuritaire.

Selon l'ONU, la région Indopacifique sera la plus touchée par le phénomène des déplacés climatiques, et jusqu'à 80 % de ces migrations auront lieu dans cette région du monde.

→ *La richesse de la biodiversité menacée*

La région Indopacifique abrite les réserves de biodiversité les plus riches et les plus fragiles de la planète. Près de la moitié des zones critiques de biodiversité se trouvent dans cette zone, où la déforestation atteint des seuils critiques.

En lien avec ses partenaires, la France développe des actions en faveur de la protection des océans et des forêts, et de la compréhension des liens entre la biodiversité et les risques sanitaires. La protection des océans est essentielle pour les pays de l'Indopacifique qui dépendent des ressources marines.

Plus de 85 % des populations travaillant dans les secteurs de la pêche ou de l'aquaculture résident en Asie. Dans le Pacifique Sud, plus de la moitié des stocks de poissons est pêchée à des niveaux non durables. La pollution plastique est un autre fléau pour la biodiversité marine, les cinq pays qui contribuent le plus à ce phénomène se trouvant en Asie.

→ *La lutte contre le dérèglement climatique, la protection de l'environnement et de la biodiversité sont des priorités*

Nous soutenons une approche multidimensionnelle, dont l'ambition est de traiter l'ensemble des défis qui se posent dans l'Indopacifique, en particulier le défi du dérèglement climatique et la gestion durable des océans. En ce qui concerne la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique durable, la question des moyens requis est essentielle pour mettre en œuvre des mesures d'atténuation ambitieuses. De nombreux pays de la région Indopacifique présentent de grandes vulnérabilités à cet égard.

Nos objectifs :

- impliquer davantage les partenaires de la zone dans la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique ;
- agir pour le renforcement des actions en faveur de la biodiversité ;
- développer des partenariats sur la protection des océans ;
- contribuer à une amélioration de la réponse aux catastrophes naturelles ;
- valoriser les compétences de nos territoires et les coopérations régionales sur ces enjeux.

→ Des outils sont mis en place au niveau multilatéral, européen ou national

Au niveau du G7, la mise en place des projets de partenariat pour une transition énergétique juste (JETP) permet d’accompagner certains pays dans leur transition énergétique. Sur le modèle de ce qui a été fait avec l’Afrique du Sud, les discussions sont en cours avec l’Indonésie, l’Inde et le Vietnam dans la région Indopacifique.

Les autorités indonésiennes ont ainsi produit une nouvelle contribution déterminée au niveau national (CDN) en septembre 2022 qui revalorise ses objectifs de réduction des émissions de gaz-à-effet-de-serre. Les autorités indonésiennes ont fait de la transition énergétique une des priorités de la présidence du G20. Elles se sont par ailleurs engagées à atteindre la neutralité carbone d’ici 2060 et à sortir du charbon dans les années 2040.

L’Inde est le 3^e émetteur de gaz à effet de serre au monde, mais reste un faible émetteur par habitant. L’Inde a soumis une CDN révisée en août 2022, qui confirme que le pays vise à répondre à 50 % des besoins en électricité grâce aux énergies non fossiles d’ici 2030, grâce aux transferts de technologie et à la finance internationale. Il s’engage par ailleurs à réduire l’intensité carbone du PIB de 45 % en 2030 (par rapport à 2005) et à atteindre la neutralité carbone en 2070.

Le partenariat en cours de négociation vise 4 objectifs clés :

- accélérer le développement des énergies renouvelables ;
- mener des projets pilotes de transition juste du charbon ;
- améliorer l’efficacité énergétique ;
- soutenir le développement de l’hydrogène vert, dont l’Inde souhaite devenir un exportateur majeur.

Le Vietnam s’est engagé à ce que le pays revoie sa CDN avant la COP27 et publie une stratégie de réduction des émissions de méthane. Il s’est engagé à la neutralité carbone en 2050.

Au niveau de l’UE, des outils axés sur la coopération, tels que l’initiative « Green Team Europe » en partenariat avec l’ASEAN et l’Asie du Sud-Est, peuvent également être mis à profit pour favoriser une transition énergétique ambitieuse et équitable dans la région Indopacifique. L’intérêt de s’engager, conjointement avec des partenaires internationaux, dans des projets similaires à l’approche du « Partenariat pour une transition énergétique juste avec l’Afrique du Sud » dans la région Indopacifique a été souligné, par exemple avec l’Indonésie et le Vietnam.

Au niveau national, l’AFD réalise quasiment le tiers de son activité sur l’Indopacifique avec des moyens consacrés à défendre l’agenda climatique international. L’initiative KIWA pour le renforcement de la résilience des écosystèmes, des économies et des communautés d’Océanie au changement climatique en est un exemple. Fonds multibailleurs de plus de 60

millions d'euros, porté par l'AFD et rejoint depuis par l'UE, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, KIWA permet de financer des projets dans le Pacifique Sud pour la protection de la biodiversité. Le fonds est actif dans 15 des 19 pays ou territoires de la région, incluant la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie Française et Wallis-et-Futuna.

Au-delà de KIWA, nos actions sont diversifiées : mobilisation des pays de la zone sur des objectifs climatiques ambitieux ; effort particulier sur l'énergie solaire ; promotion de la Coalition pour la haute ambition pour la nature et les peuples ; mise en œuvre de partenariats avec nos principaux partenaires sur l'économie bleue ; amélioration des capacités de réponse aux catastrophes naturelles ; partenariats régionaux avec les centres de recherche français implantés dans les territoires. ●